

Pour des vélos en libre-service dans le Jura

Rémy Meury (CS-POP)

Depuis quelque temps, les stations de vélos en libre-service fleurissent dans les villes suisses. De nouveaux acteurs privés apparaissent et se livrent une forte concurrence. Rien qu'en Romandie, une quinzaine de villes ou de régions offrent une telle prestation. Les plus grandes en font partie, mais aussi des villes ou des régions moins importantes, comme Le Locle, La Côte, Riviera, Monthey, etc. (voir la carte du Forum Bikesharing Suisse).

Cette prestation est très appréciée des habitant·es ou des touristes de passage. Elle est fournie, comme on peut le voir également sur la carte ci-dessus (Forum Bikesharing Suisse), par différents acteurs, privés ou publics. On peut concevoir que cela soit compliqué pour une commune jurassienne seule de proposer ce service. Mais comme on le voit en d'autres régions, une organisation cantonale, voire par districts, nous semble envisageable.

Plus encore aujourd'hui que par le passé, l'utilisation d'un vélo pour se déplacer est à privilégier. Le système de vélos en libre-service (VLS) y contribue grandement puisque l'on peut disposer d'un vélo 24h sur 24 et 7 jours sur 7. De plus, les utilisateur·trices n'ont pas le souci de l'entretien, ce qui est un avantage indéniable, ni du risque de vol. Ce système constitue un complément idéal à l'offre de transports publics. Cela permet de parcourir des distances qui seraient un peu longues à pied tout en priorisant la mobilité douce.

Une offre de ce type doit être possible dans notre canton. L'État, les communes, des partenaires tels que les CFF, les CJ ou Car Postal, sans oublier Jura-Tourisme, devraient pouvoir s'entendre pour mettre en place un tel système dans une région comme la nôtre. L'intérêt de ce moyen de transport non polluant, silencieux, convivial et bon pour la santé, n'échappe à personne.

C'est pourquoi nous demandons au Gouvernement d'étudier la possibilité de créer sur le territoire jurassien une offre de vélos en libre-service en associant à la réflexion notamment les partenaires cités précédemment.

Rémy Meury (CS-POP)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Christelle Baconat (Verts)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Tania Schindelholz (CS-POP)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)

- Lucien Ourny (Verts)

Intervention déposée officiellement le 22 juin 2022

Documents annexés